



**BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SIEGE DE L'EPCI  
271, Chaussée Jules César  
95 250 BEAUCHAMP  
DU 23 SEPTEMBRE 2025  
A 9 heures 00**

**RELEVÉ DE DECISIONS**

Le 23 Septembre 2025 à 9 heures 00, les membres du bureau communautaire de la communauté d'agglomération Val Parisis se sont réunis à Beauchamp – 95 250 – 271, chaussée Jules César, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président le 16 Septembre 2025, conformément aux articles L.2121-10 et L.2121-12 du Code général des collectivités territoriales.

Étaient présents : Yannick BOËDEC, Président

Xavier MELKI, Xavier HAQUIN, Philippe ROULEAU, Florence PORTELLI, Bernard JAMET, Marie-José BEAULANDE, Jean-Christophe POULET, Pascal SEIGNE, Gérard LAMBERT-MOTTE, Miloud GOUAL, Michel VALLADE, Philippe AUDEBERT, Bernard TAILLY, Vice-Présidents,  
Philippe BARAT, Daniel PORTIER, Benoit BLANCHARD, Gilles GASSENBACH, Jacqueline HUCHIN, Conseillers Communautaires membres du bureau,

Étaient absents excusés et représentés :

Sandra BILLET par Philippe AUDEBERT,  
Nicole LANASPRES par Yannick BOËDEC.

Étaient absents :

Xavier MELKI absent jusqu'à la question n°6,  
Jean AUBIN,

Yannick BOËDEC, Président, ouvre la séance à 9 h 05,

Secrétaire de Séance : Philippe BARAT,

Nombre de membres en exercice :	23
Nombre de présents :	21 jusqu'à la question n°6 22 à partir de la question n°7
Nombre de pouvoirs :	2
Nombre de votants :	21 jusqu'à la question n°6 22 à partir de la question n°7

1. Approbation du Procès-verbal de la séance du Bureau communautaire du 10 juin 2025. **A L'UNANIMITÉ**
2. Ralliement à la procédure de renégociation du contrat groupe d'assurance statutaire 2027-2030 du centre interdépartemental de gestion. **A L'UNANIMITÉ**

3. Constatation d'extinction de créance sur le budget principal suite à une procédure collective de liquidation judiciaire. **A L'UNANIMITÉ**
4. Admission en non-valeur de produits irrécouvrables pour les années 2019 à 2022 sur le budget principal. **A L'UNANIMITÉ**
5. Admission en non-valeur de produits irrécouvrables pour les années 2018 à 2020 sur le budget annexe Assainissement. **A L'UNANIMITÉ**
6. Admission en non-valeur de produits irrécouvrables pour l'année 2016 sur le budget annexe de la ZAC des Epineaux. **A L'UNANIMITÉ**
7. Avenant n°1 à la convention de mise en commun d'agents de la police municipale mutualisée. **A L'UNANIMITÉ**
8. Marché de fourniture de gilets pare-balles, de l'habillement et de petits équipements des policiers municipaux des brigades mutualisées et des agents du centre de supervision urbain. **A L'UNANIMITÉ**
9. Marché acquisition, maintenance et fourniture de consommables du système de gestion RFID pour le réseau de lecture publique. **A L'UNANIMITÉ**
10. Marché de prestations de lutte contre les graffitis, tags et affichages sauvages. **A L'UNANIMITÉ**
11. Marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'engagement de procédure de création et extension de réseaux de chaleur. **A L'UNANIMITÉ**
12. Convention de mise à disposition de service pour la recherche et la constitution de dossiers de demandes de subventions. **A L'UNANIMITÉ**
13. Convention de mise à disposition de service observatoire fiscal. **A L'UNANIMITÉ**
14. Convention d'adhésion de la CA Val Parisis à la centrale d'achat du Syndicat Mixte Val d'Oise Numérique. **A L'UNANIMITÉ**
15. Adhésion groupée à la centrale d'achat du numérique et des télécoms. **A L'UNANIMITÉ**
16. Créations de poste et modification du tableau des effectifs. **A L'UNANIMITÉ**



Le Président,

Yannick BOËDEC